

Article 21 du Règlement

tout simplement accorder aux agriculteurs des remises de la plupart mais non de la totalité de ces taxes. Le prix du blé ne passera pas non plus à \$11 le boisseau. Il va demeurer à \$7 et ne montera dans l'échelle annoncée de \$6 à \$11 que lorsqu'on l'aura bel et bien annoncé un de ces jours.

Je ne suis pas le seul à avoir commis cette erreur. Beaucoup d'autres, y compris les députés de Swift Current—Maple Creek (M. Wilson), de Moose Jaw (M. Gottselig) et de Portneuf (M. Ferland) avaient interprété comme moi les propos du premier ministre. Je regrette que les déclarations du premier ministre ne soient pas plus précises et directes que cela et je regrette d'avoir contribué à répandre une information qui n'était pas aussi exacte qu'elle en avait l'air.

* * *

LA CONSOMMATION

ON PRIE DE COMMANDER DES VINS CANADIENS POUR AIDER
L'INDUSTRIE CANADIENNE

M. Rob Nicholson (Niagara Falls): Monsieur le Président, je voudrais signaler à la Chambre la situation actuelle dans laquelle se trouve l'industrie vinicole au Canada. Cette industrie souffre et des emplois sont perdus pour diverses raisons notamment parce que nous sommes inondés d'importations européennes subventionnées. C'est regrettable parce que l'industrie offre maintenant un produit remarquable.

Les députés et les fonctionnaires de l'État peuvent aider. Les Canadiens dépensent actuellement des dizaines de millions de dollars pour le transport des députés et des fonctionnaires d'un bout à l'autre du Canada. Quand ils voyagent par avion aux frais de la princesse, ils pourraient se faire servir du vin canadien. Cela donnerait une énorme impulsion financière et psychologique à l'industrie.

Il est seulement raisonnable et équitable que si les Canadiens paient nos déplacements par avion, nous demandions qu'on nous serve des produits fabriqués par des Canadiens.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'URSS—LA RÉUNIFICATION DES FAMILLES—LA SITUATION DE
BENJAMIN BOGOMOLNY ET DE SON ÉPOUSE TANYA

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, les Juifs partout dans le monde ont fêté la Pâque juive, le festival de la liberté et de l'espoir. Nous réclamons la liberté pour tous ceux qui en sont privés. Nous défendons en particulier la triste cause des Juifs soviétiques qui sont privés du droit de respecter leurs traditions anciennes, d'apprendre leurs propres coutumes, de parler et d'écrire leur langue, comme d'autres peuvent le faire, et d'aller retrouver leur famille dans les pays occidentaux.

Nous songeons à Benjamin Bogomolny et à sa femme Tanya qui attendent que les autorités soviétiques leur accordent la permission d'émigrer pour venir retrouver sa soeur à Montréal. Le courage et la ténacité dont cet homme a fait montre dans la lutte qu'il mène depuis 20 ans pour rejoindre sa famille dans le

monde libre est un symbole pour toutes les personnes convaincues qu'il faut respecter le principe de la réunion des familles énoncé dans l'Accord de Helsinki.

Une conférence sur la réunification des familles se tient actuellement à Berne. J'exhorte le gouvernement du Canada à insister très fort, par l'intermédiaire de l'ambassadeur Bauer, pour réunir la famille Bogomolny et d'autres familles avec les membres des pays du bloc soviétique désireux de venir rejoindre leur famille au Canada.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LE MINISTRE DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE—
L'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et concerne l'aptitude du ministre de l'Expansion industrielle régionale à continuer à faire partie du cabinet. Étant donné les conclusions manifestes que l'on peut tirer de ses réponses, le premier ministre a entièrement fondé son jugement à propos du ministre concerné sur le rapport d'un fonctionnaire. Le vice-premier ministre et le premier ministre n'admettent-ils pas que les directives qui ont été établies supposent de la part du premier ministre un peu plus de réflexion et de recherche, au lieu de se fonder sur l'analyse erronée et insatisfaisante en l'occurrence d'un fonctionnaire?

● (1415)

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, l'impression que le député essaie de donner est parfaitement déplacée. Comme le premier ministre, j'ai répondu pendant trois jours à ses questions pour lui expliquer que l'on exigeait que les ministres de la Couronne se conforment au Code d'éthique qui a été déposé à la Chambre le 9 septembre dernier. Le ministre en question a respecté cette exigence. Si le député ne le croit pas, il peut faire ses propres recherches. S'il ne souhaite pas suivre cette voie et qu'il estime que le ministre a commis un acte déshonorant ou criminel, il peut, s'il en a le courage, choisir une autre voie, et recourir aux procédures qui sont à la disposition de tous les députés.

L'IMPRESSION D'UN COMPORTEMENT CORRECT—LES
CONDITIONS DU PRÊT

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, j'aimerais rappeler au vice-premier ministre qu'en vertu des directives, il est aussi important de donner l'impression d'avoir un comportement correct que d'avoir effectivement un comportement correct. J'aimerais demander au vice-premier ministre s'il ne reconnaît pas que le fait que la femme d'un ministre obtienne un prêt sans intérêt de 2.6 millions de dollars au moment même où la société concernée demande et obtient un prêt de 62.5 millions de dollars ressemble fâcheusement, sur le plan des apparences tout au moins, à un pot-de-vin.